



# PRÉFET DU GERS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires  
Service Eau et Risques  
Unité Qualité de l'Eau**

**LE PRÉFET**

Auch, le 7 septembre 2022

Madame,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L 214-1 à L 214-8 du code de l'environnement, enregistré sous le numéro 32-2021-00247 et relatif au

## **PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE CAHUZAC SUR ADOUR**

pour lequel un récépissé vous a été délivré le 12 août 2021 et qui a été déclaré complet et régulier le 7 septembre 2022, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Copies de la déclaration, du récépissé et du présent courrier sont adressées dès à présent à la mairie de **CAHUZAC-SUR-ADOUR** où cette opération doit être réalisée, pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la Direction Départementale des Territoires du Gers durant une période d'au moins six mois.

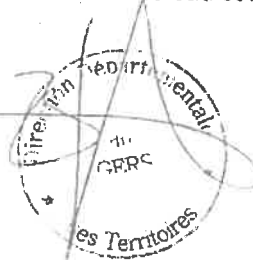
Cette décision est susceptible d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de votre part dans un délai de deux mois et par les tiers dans un délai de quatre mois dans les conditions définies à l'article R. 514-3-1 du code de l'environnement à compter de la date d'affichage à la mairie de **CAHUZAC-SUR-ADOUR**.

**Le présent accord ne dispense en aucun cas le déclarant de faire les déclarations ou d'obtenir les autorisations requises par d'autres réglementations.**

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la cheffe du service eau et risques  
L'adjoint à la cheffe du service eau et risques

Benoît MARS



### **Pièce jointe :**

– 1 certificat d'achèvement des travaux

### **Copie pour information :**

CA consultant – 2 impasse le Bayle – 11410 SAINTE-CAMELLE

**Madame Véronique SAUZAY  
RES France – CPES Cahuzac-sur-Adour  
Z.I de Courtine  
330 rue de Mourelet  
84 000 AVIGNON**

Mél. : [benoit.mars@gers.gouv.fr](mailto:benoit.mars@gers.gouv.fr)  
Tél : 05 62 61 53 34  
19 Place du Foirail - 32 000 AUCH  
[www.gers.gouv.fr](http://www.gers.gouv.fr)